



DR

Tribune

HENRI PRÉVOT

Polytechnicien, ingénieur général des mines

● Comment le pouvoir se fait l'agent commercial des fabricants de batteries et de groupes électrogènes ou : le délitement annoncé du service public de l'électricité.

À quelques jours d'écart, le deuxième réacteur nucléaire de Fessenheim est arrêté et le président de RTE (Réseau de transport d'électricité), François Brotttes, annonce un risque de manque d'électricité cet hiver. Certes, il n'a pas annoncé de black-out ni de grave incident. Il n'empêche : « Merci Monsieur Brotttes ! », ne manquent pas de se dire producteurs et vendeurs de batteries domestiques et de groupes électrogènes. Mais c'est en réalité beaucoup plus sérieux car cela va dans le sens d'un mouvement profond qui mine notre société.

Jusqu'à aujourd'hui, le service de l'électricité a remarquablement répondu au besoin de sécurité car, par précaution, une marge de puissance était ménagée pour répondre aux inévitables incidents, une marge rognée par l'arrêt des groupes de production au charbon. Aujourd'hui ce risque de défaillance serait dû à la crise sanitaire qui retarde les travaux de maintenance. Mais pourquoi réduire encore la marge de puissance en arrêtant des réacteurs nucléaires ? La réponse, non pas de RTE mais du pouvoir politique, réitérée, est que c'est pour « équilibrer » les sources d'électricité pour le cas où plusieurs réacteurs nucléaires devraient s'arrêter ensemble pour une cause « systémique ». La bonne blague ! Pour plus de sécurité, s'appuyer sur le vent et le soleil ! Réduire les

« Se fier au vent et au soleil, c'est refuser d'être responsable de la sécurité d'approvisionnement en électricité. »

marges, se fier au vent et au soleil, c'est refuser d'être responsable de la sécurité d'approvisionnement en électricité.

Fort bien ! Cela obligera les consommateurs à prendre en charge leur propre sécurité, à se responsabiliser. On connaît le discours ! Il a du bon, naturellement. Mais s'agissant de sécurité, on voit dans d'autres pays où cela conduit : la responsabilisation individuelle se mue en « chacun pour soi ». Revenant à l'électricité, ici et là, on phosphore sur une prospective de l'électricité à l'horizon 2050 avec une forte diminution de la capacité nucléaire et une montée en puissance des éoliennes et du photovoltaïque, donc un risque croissant de manque de puissance. Dans tous les scénarios, il se pourrait que par moments il manque plus de 20 gigawatts, c'est-à-dire la puissance appelée par 7 millions de ménages, 20 millions de personnes. Ce n'est pas grave : lorsque nous manquerons d'électricité, il suffira, nous dit-on, de demander aux pays

voisins de bien vouloir nous en céder alors que, si le vent est faible chez nous, il sera assez faible également chez nos voisins. Mais l'approvisionnement en électricité, une condition de la sécurité publique, relève de la responsabilité de chaque État. Il ne suffit donc pas de se fier à une coopération entre gestionnaires de réseaux, même si celle-ci est bonne.

Naguère, nous avons entendu M. Brotttes, alors député, déclarer avec autorité que la décision de conserver ou d'arrêter des réacteurs nucléaires en état de fonctionnement est une décision politique.

Il a raison. En décidant l'arrêt de Fessenheim puis de douze autres réacteurs en état de fonctionnement sans émettre de CO₂, le pouvoir politique décide, peut-être sans vraiment s'en rendre compte, de privatiser la sécurité d'approvisionnement en électricité. Cela ne gênera pas ceux qui pourront acheter batteries, groupes électrogènes alimentés au biofioul (pour rester « verts ») et onduleurs pour avoir une électricité de bonne qualité. Tant pis pour ceux qui n'en auront pas les moyens. Et tant pis pour un beau service public de l'électricité menacé. Une décision politique en effet. Mais, nous dit-on, c'est aujourd'hui le moment de se réinventer.

Henri Prévot, polytechnicien, ingénieur général des mines, est l'auteur de "Trop de pétrole !" (Seuil 2007), qui a remporté le « Prix de l'Académie des sciences morales et politiques ». Plus d'informations sur www.hprevot.fr